



LE POINT D'AVANCEMENT

au 1er janvier 2024

En partenariat avec



LE PROGRAMME

PETITES VILLES DE DEMAIN. Page 3

LE SOUTIEN

EN INGENIERIE. Page 7

L'APPUI

THEMATIQUE. Page 14

L'ACCES

AU CLUB *Petites villes de demain* • Page 28

Informations : les données présentées dans ce Point d'avancement sont calculées, à partir du 1er octobre 2020 ou du 1er janvier 2021, quand les dispositifs suivis pré-existaient au programme Petites villes de demain ou à partir de la date du lancement des dispositifs lorsque ceux-ci sont postérieurs au lancement du programme Petites villes de demain.

LE PROGRAMME

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le programme Petites villes de demain a pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans les petites communes exerçant des fonctions de centralité dans leur territoire et présentant des signes de fragilité socio-économique, en accompagnant les collectivités à se doter d'une stratégie territoriale de revitalisation intégrant des objectifs de transition écologique, à concevoir des projets à fort impact et à conduire des actions concertées avec les habitants. Le programme apporte un soutien important en particulier en ingénierie par le financement de postes de chef de projet Petites villes de demain et d'expertises.

Le programme, lancé le 1er octobre 2020 pour une durée de 6 ans, est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et mis en oeuvre par ses délégués territoriaux, les Préfets de département.

Il bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF).



LES COMMUNES PETITES VILLES DE DEMAIN

+1600

communes
bénéficiaires du
programme
Petites villes de
demain

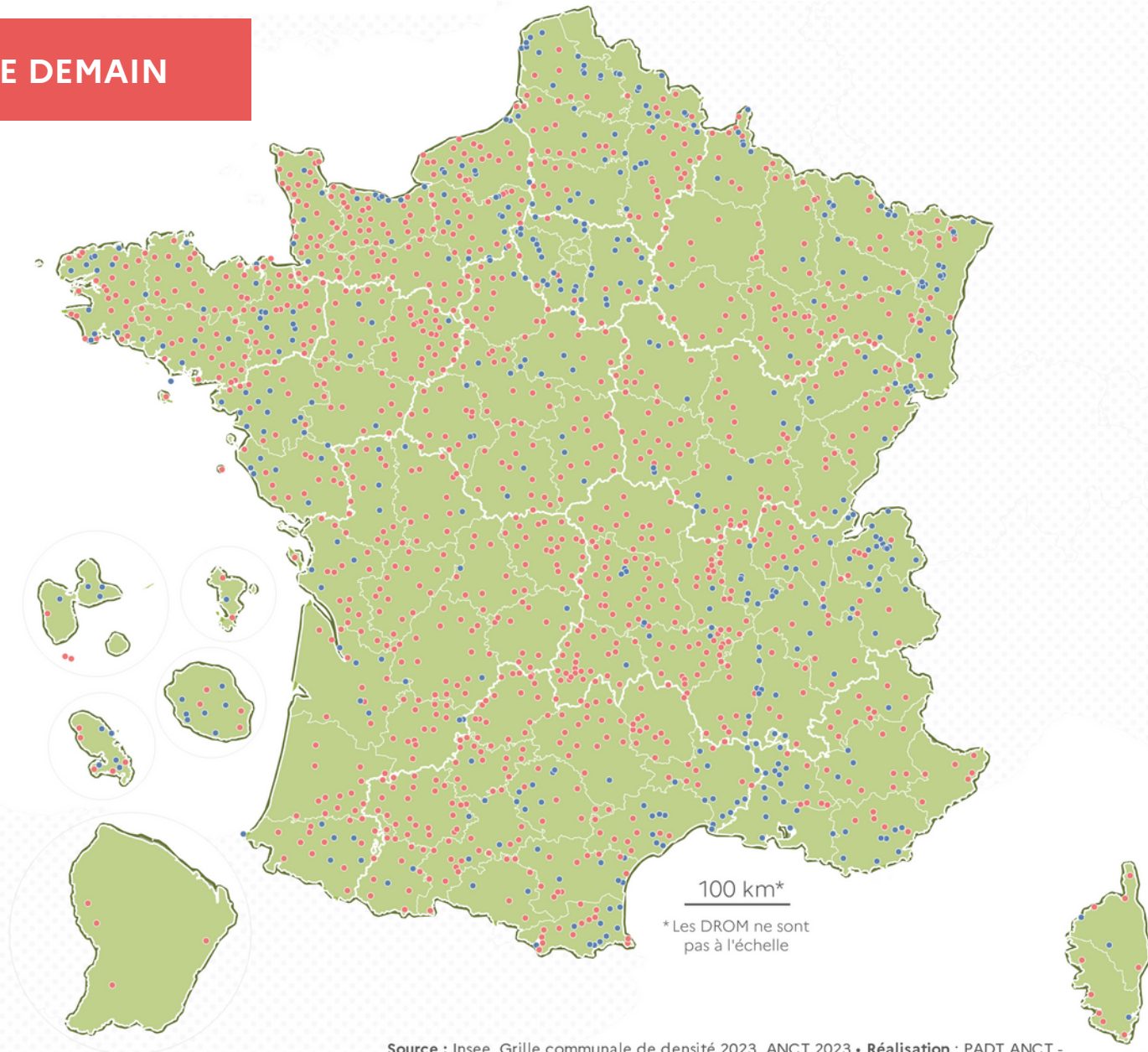
1202 communes PVD sont dites
"rurales" au regard de leur densité

La définition de ruralité se base sur la grille communale à 7 niveaux de l'INSEE. Sont considérées comme rurales les communes faisant parties des niveau 5, 6 et 7. Cette grille remplace, depuis mai 2022, la grille à 4 niveaux utilisés précédemment pour mieux refléter les différences territoriales.

Les communes rurales peuvent bénéficier de certaines aides du programme France Ruralité.

Communes PVD selon leur degré de densité

- commune peu dense ou très peu dense
- commune de densité intermédiaire ou densément peuplée



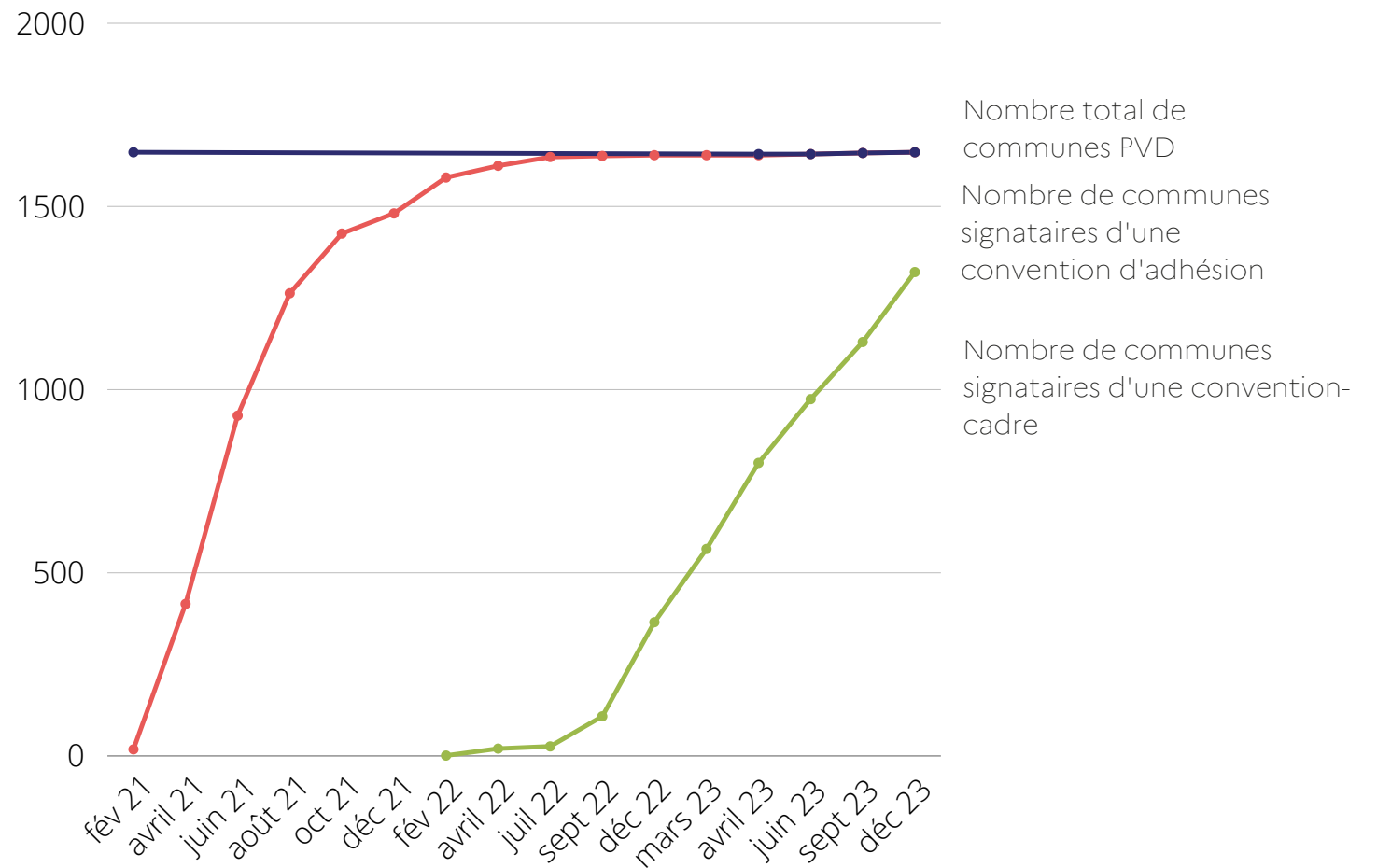
LA DYNAMIQUE DE CONTRACTUALISATION

**Plus de
1 320**

communes PVD
ont signé une
convention-cadre
PVD

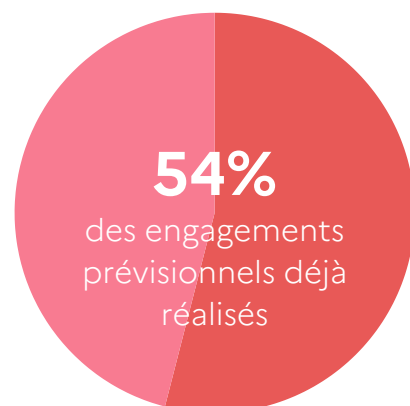
**Plus
de 80%**

des communes PVD



Source : ANCT, ANCT 12/2023

LA TRAJECTOIRE FINANCIERE



Auxquels s'ajoutent :

- 98 M€ de prêts accordés par la Banque des Territoires (dont 81,5 M€ contractualisés)
- 956 M€ de MaPrimeRénov' par l'Anah
- 295 M€ de l'ADEME.

La trajectoire financière est conforme aux prévisions faites au lancement du programme. La forte dynamique dès le lancement est due à la mobilisation du plan France Relance, et à l'ingénierie apportée aux collectivités, permettant à de très nombreux projets d'être lancés rapidement.

LE SOUTIEN

EN INGENIERIE

Pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation des acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et de diagnostics (AMO) tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles.



**MOBILISER
TOUS LES ACTEURS**
locaux autour du projet

**RENFORCER
LES EQUIPES**
autour des élus



BÂTIR SON PROJET
de territoire



**PASSER À
L'OPÉRATIONNEL**

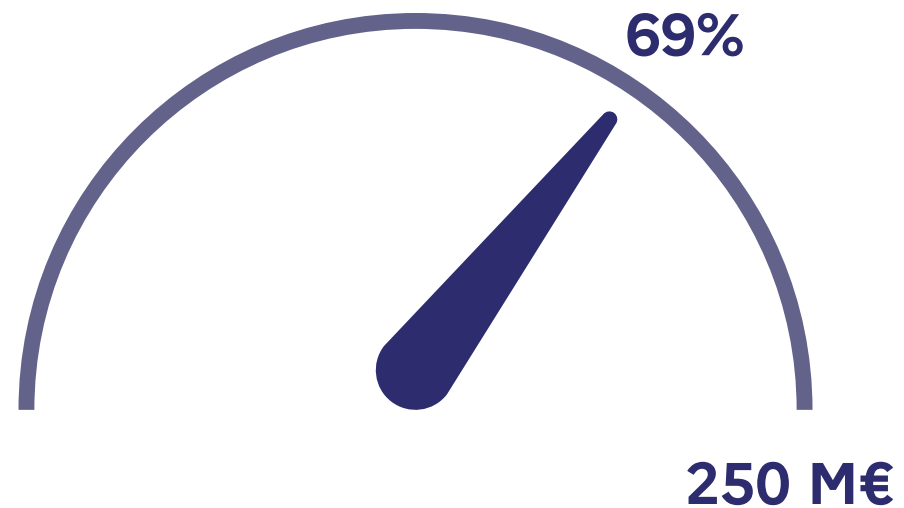


LA TRAJECTOIRE FINANCIERE

du pilier "Soutien à l'ingénierie"

173 M€

crédits engagés pour
financer l'ensemble
des dispositifs de
soutien à l'ingénierie



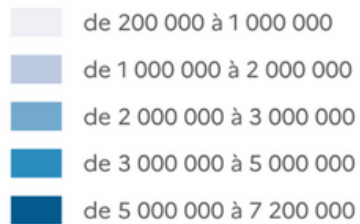
**Part des crédits engagés depuis octobre 2021 finançant
les postes de chef de projet PVD ou les missions d'expertise
sur l'ensemble des crédits engagés jusqu'en 2026**

Source : ANCT, ANAH, DGCL, Banque des territoires, Cerema 12/2023

LA RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

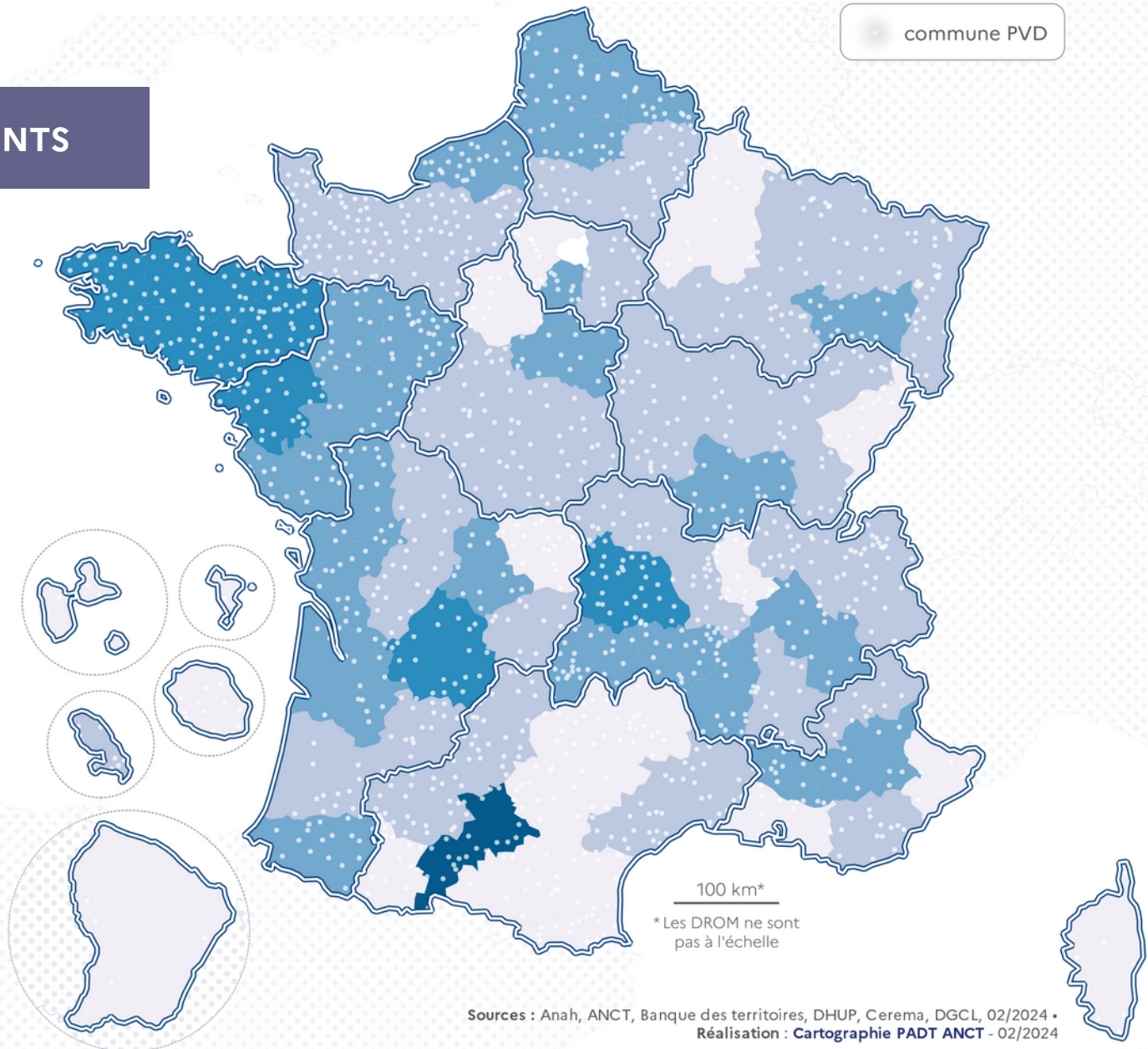
du pilier "Soutien à l'ingénierie"

Montant moyen des crédits engagés par EPCI PVD
en €, par département



Notes :

- Il est à noter un changement d'échelle par rapport au précédent point d'avancement.
- La classification de la Haute-Garonne s'explique par un rattachement de l'ensemble des financements DGCL de l'Occitanie à ce département.



LES POSTES DE CHEF DE PROJET PVD

+ de 900

postes de
chefs de projet
subventionnés

dont

275

postes financés
par l'ANAH

65 M€

de crédits engagés
pour financer
les postes de chef de
projet PVD

Les postes de chefs de projet sont subventionnés à hauteur de 75% dans une limite de 45 000 €/an et le cas échéant, 55 000 €/an, jusqu'en mars 2026. Ces postes sont cofinancés par l'Etat, l'ANCT, la Banque des territoires et, le cas échéant, l'ANAH.

Source : ANCT, ANAH, DGCL 12/2023

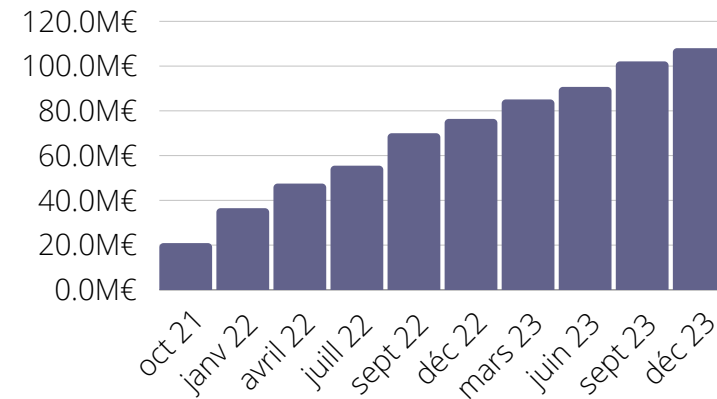
LES MISSIONS D'EXPERTISE

108 M€

crédits engagés
pour financer
les missions
d'expertise

Montant incluant les financements
au titre du FNADT/CPER et les
mesures mises en œuvre par la
banque des territoires (Relance
commerce, cofinancements,
marchés à bons de commande)

Évolution du montant des crédits engagés
au titre du financement des expertises
techniques

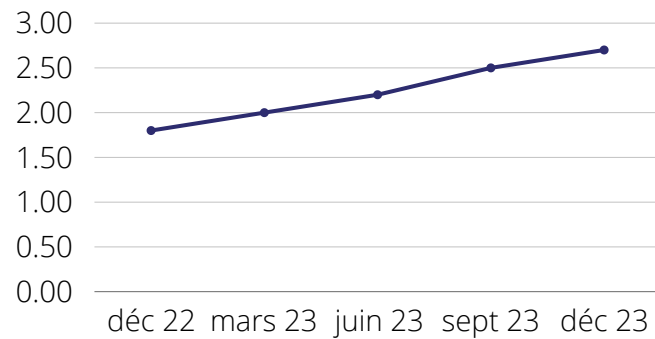


Sources : Banque des territoires, Cerema, Anah, MTECT/DHUP, MI-MTECT/DGCL, ANCT, CNSA 12/2023

La mise en oeuvre des missions d'expertise par les partenaires financiers

**Plus de
4 400**
missions
d'expertise technique
financées

2,71
nombre moyen
d'expertises
techniques
financées par
commune PVD



51

ateliers des territoires flash, financés par la DHUP

333

accompagnements en ingénierie "sur-mesure" par l'ANCT et/ou le Cerema

3 494

études subventionnées et missions financées par la Banque des territoires dont 320 missions d'Assistance à management de projet et 8 mesures d'urgence commerce 946 mesures d'urgence commerce

612

études pré-opérationnelles subventionnées et missions de suivi-animation financées par l'ANAH

Sources : Banque des territoires, Cerema, Anah, MTECT/DHUP, ANCT 12/2023

LA RECHERCHE-ACTION

40

communes PVD bénéficiant
du programme POPSU Territoires
coordonné par le GIP EPAU

Les communes

Ambert (63), Briançon (05), Belin-Beliet (33), PNR des Baronnies Provençales : Nyons, Buis les baronnies, Sisteron, Valréas, Veynes (26, 05), Cajarc (46), Chavanon Combrailles et Volcans (63), Créon (33), Caumont-sur-Aure (14), Chauny (02), Cluny (71), Dieulefit (26), l'Étang Salé (974), Gourdon (46), Guingamp (22), Lavalette-Tude-Dronne (16), Le Teil (07), L'Isle-sur-la-Sorgue (84), Lodève (34), Magny-en-Vexin (95), Marseillan (34), Martel (46), Pays des Écrins : L'Argentière-La Bassée (05), Quiberon (56), Saint-Girons (09), Saint-Jean d'Angély (17), Saint-Eloy-les-Mines (63), Thizy-Les-Bourgs (69), Tonnerre (89), Tournus (71), Vallée de la Roya : Tende et Breil sur Roya (06), Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon : La Batie-Neuve, Espinasses (05), Xertigny (86)

Le GIP EPAU, avec le programme POPSU Territoires, acteur du lien entre les mondes universitaires et opérationnels, est positionné comme l'opérateur recherche du programme Petites Villes de Demain. Son action nourrit les réflexions stratégiques des décideurs sur l'avenir de leurs territoires en mettant à disposition ses ressources et en mobilisant sa communauté de chercheurs pour contribuer à éclairer l'action publique dans les petites villes. [Visiter le centre de ressource.](#)

7

"Portraits de petites villes" publiés
sur les communes PVD

4

"Carnets de territoires" publiés
centrés sur les communes PVD

4

Reportages photographiques réalisés
dans des communes PVD

- Habiter et vieillir à Xertigny (Vosges),
- Marseillan (Hérault), Petite ville au défi de la monoculture du tourisme,
- La revitalisation du centre-bourg, Ambert-Livradois-Forez (Puy-de-Dôme),
- Les transitions du système montagnard, Pays des Ecrins (Hautes-Alpes)

Source : POPSU 06/2023

L'APPUI

THEMATIQUE

Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place permettant ainsi à l'Etat et à ses partenaires d'apporter une réponse précise à chaque besoin spécifique.

TRANSITION ECOLOGIQUE
REDYNAMISATION COMMERCIALE
ARCHITECTURE ET PATRIMOINE
ACCES AU NUMERIQUE
CULTURE

**ACCES AUX DEMARCHES DE LA VIE
QUOTIDIENNE**
**GRANDIR, BIEN VIVRE ET VIEILLIR EN
BONNE SANTE**
VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE ...



LA TRAJECTOIRE FINANCIERE

du pilier "Appui thématique"

1,435 Md€

crédits engagés pour
financer l'ensemble
des dispositifs
thématiques

dont

98 M€

de prêts PRU-PVD
accordés par la Banque
des territoires

558,1 M€

engagés au titre des subventions à l'investissement pour des projets dans des communes PVD (DSIL 2021-2022 : 162,8M€, DSIL relance 104,7M€, DETR 2021-2022 : 290,6M€)

155,5 M€

engagés au titre du Fonds friches dans le cadre des éditions 2021 et 2022 (MTECT/DHUP)

233,6 M€

attribués au titre du Fonds vert (MTECT/DGALN) depuis le 01/01/2023

403,4 M€

engagés au titre du financement national des projets de rénovation de l'habitat (Anah)

70,3 M€

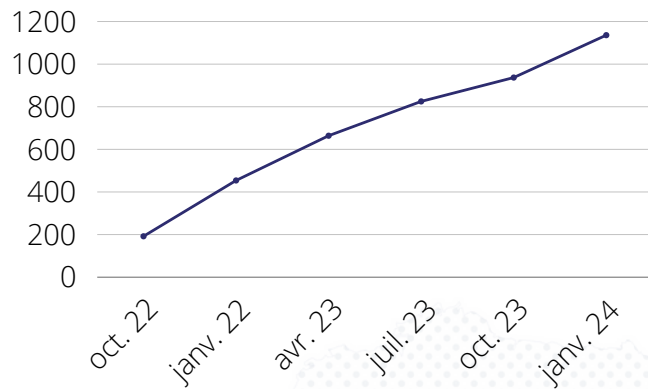
engagés au titre du financement de projets culturels, architecturaux et patrimoniaux par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)

Sources : DGCL12/2022, Ministère de la culture 09/2023, ANAH et DHUP 12/2023,

LA REQUALIFICATION DES CENTRES-VILLES

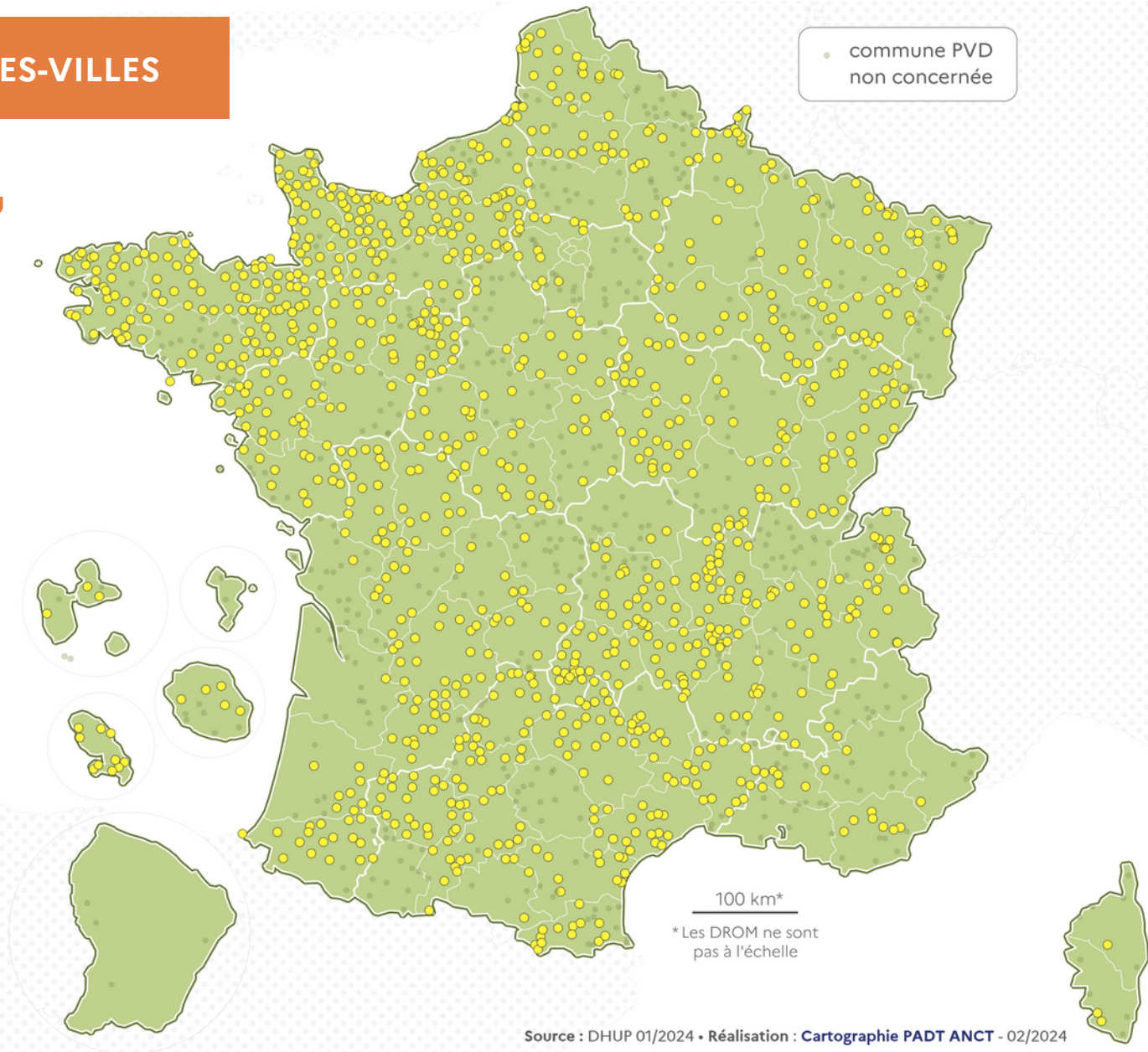
Les opérations de revitalisation du territoire ORT

1 136 communes PVD engagées dans une ORT
soit **69%** des communes PVD engagées dans une ORT



Commune PVD engagée dans une Opération de Revitalisation du Territoire

● ORT



L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

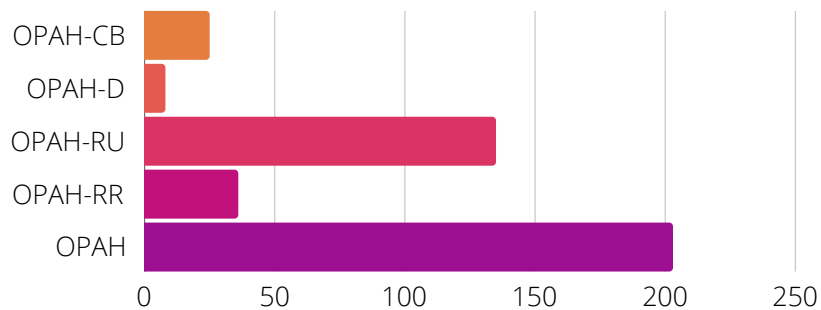
Les opérations d'amélioration de l'habitat OPAH

676

communes engagées
dans au moins une OPAH,
simple ou complexe

407

opérations distinctes engagées
dans les communes Petites villes
de demain



OPAH simple ou complexe en phase opérationnelle en cours sur
au moins une commune PVD

Les opérations de résorption de l'habitat insalubre et de restauration immobilière RHI-THIRORI

20

communes engagées
dans une opération
RHI-THIRORI

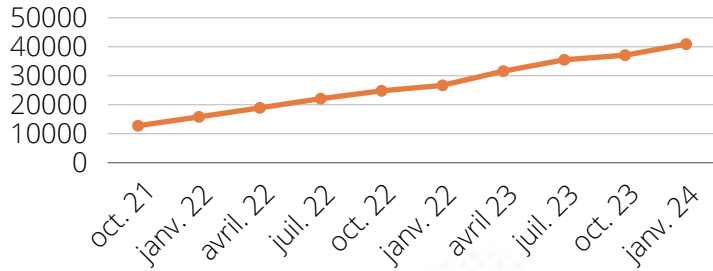
Source : ANAH 12/2023

La rénovation des logements

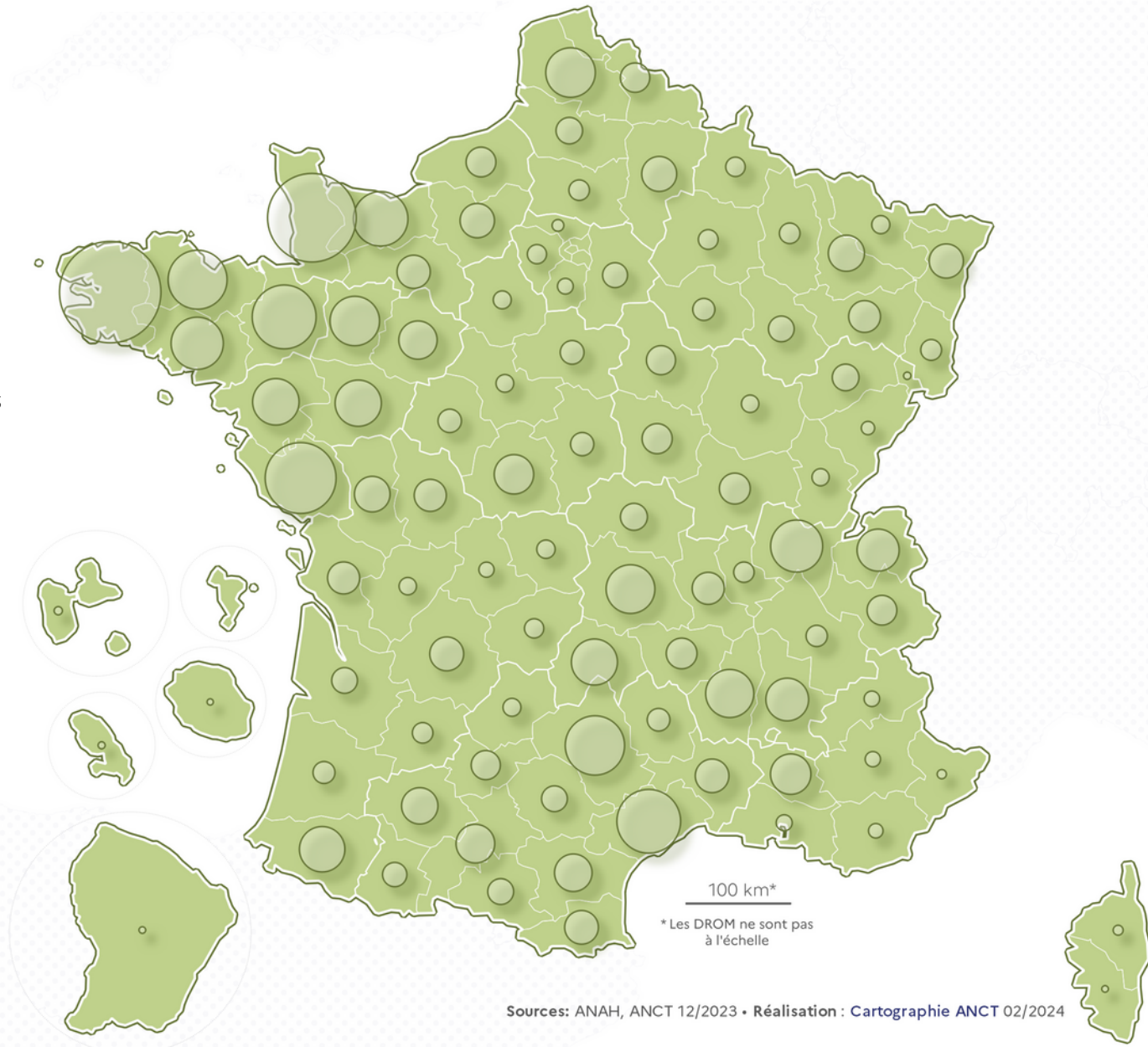
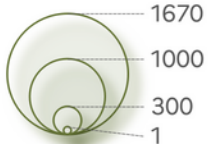
Hors MaPrimeRénov'

40 911 logements rénovés dans les communes PVD dans le cadre de programmes ou dans le diffus (hors Ma Prime Rénov')

403,4 M€ engagés pour mener des travaux de rénovation de logements dans les communes PVD dans le cadre de programmes ou dans le diffus



Nombre de logements rénovés par l'Anah dans les communes PVD, par département



Sources: ANAH, ANCT 12/2023 • Réalisation : Cartographie ANCT 02/2024

La rénovation des logements

MaPrimeRénov'

955,8 M€

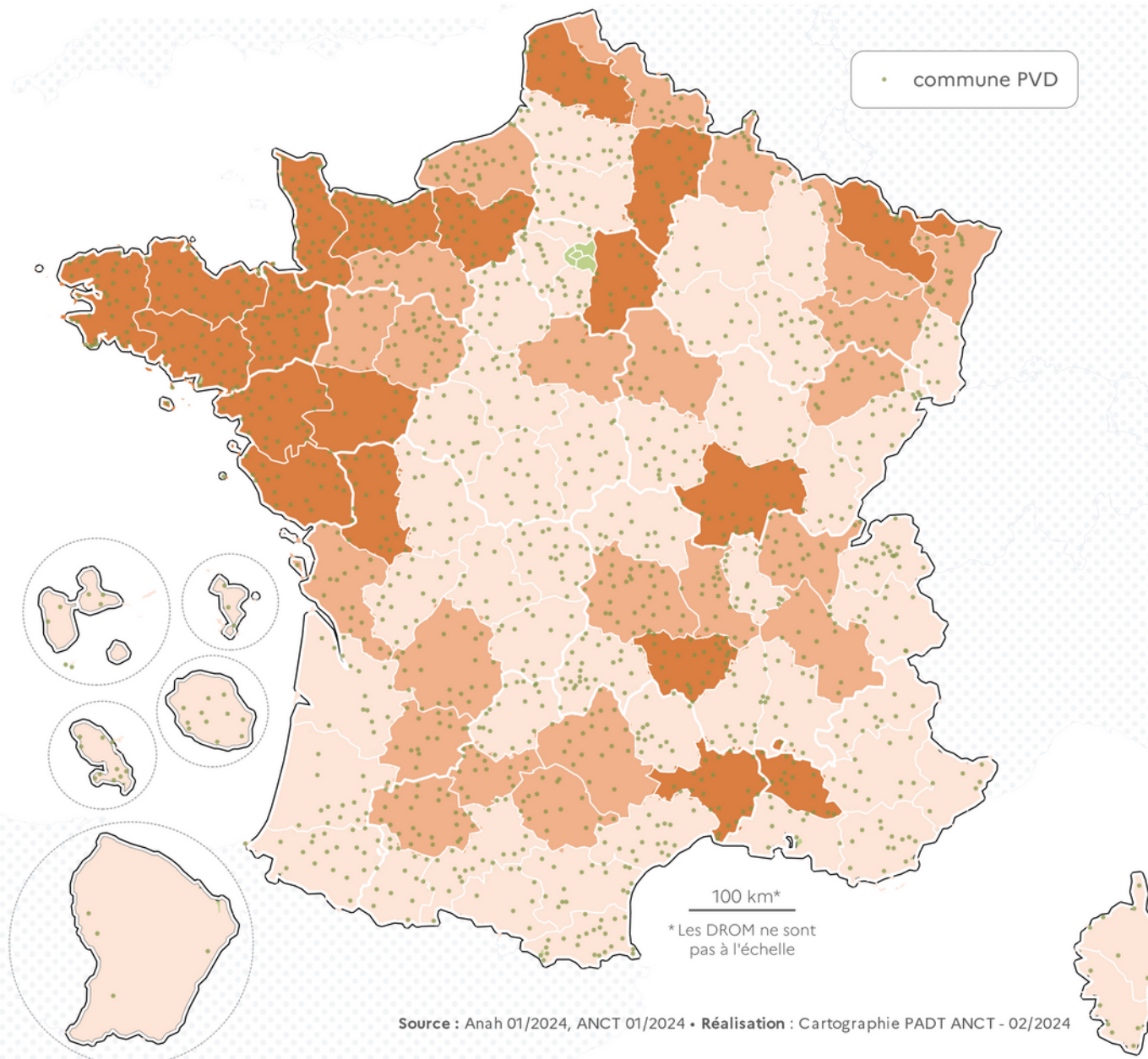
engagés auprès de communes PVD au titre de MaPrimeRénov' depuis le lancement du programme Petites villes de demain (2020-2023)

212 M€

engagés au titre de MaPrimeRénov' en 2023

Part de MaPrimeRénov' allouée aux communes PVD en %, par département

- de 1,6 à 3,4
- de 1 à 1,6
- de 0 à 1



Source : Anah 01/2024, ANCT 01/2024 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT - 02/2024

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

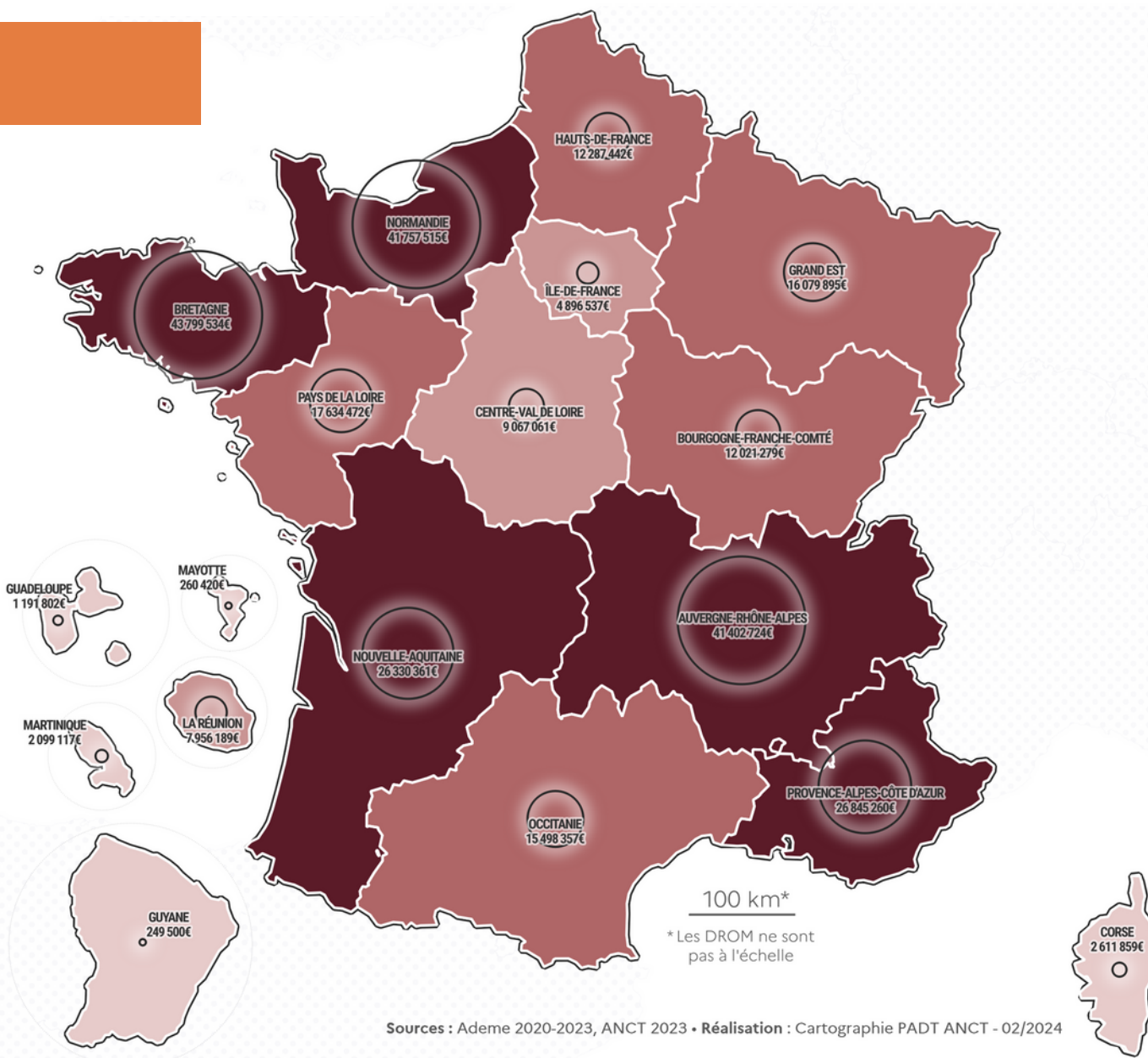
Les investissements de l'ADEME

295 M€ de crédits de l'ADEME pour les EPCI dans les PVD

Investissements de l'ADEME dans les Petites villes de demain depuis 2020 par région

Part d'investissements ADEME dans les EPCI par région, en %

- de 8,5 à 16
- de 4 à 8,5
- de 1 à 4
- de 0,05 à 1



Sources : Ademe 2020-2023, ANCT 2023 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT - 02/2024

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

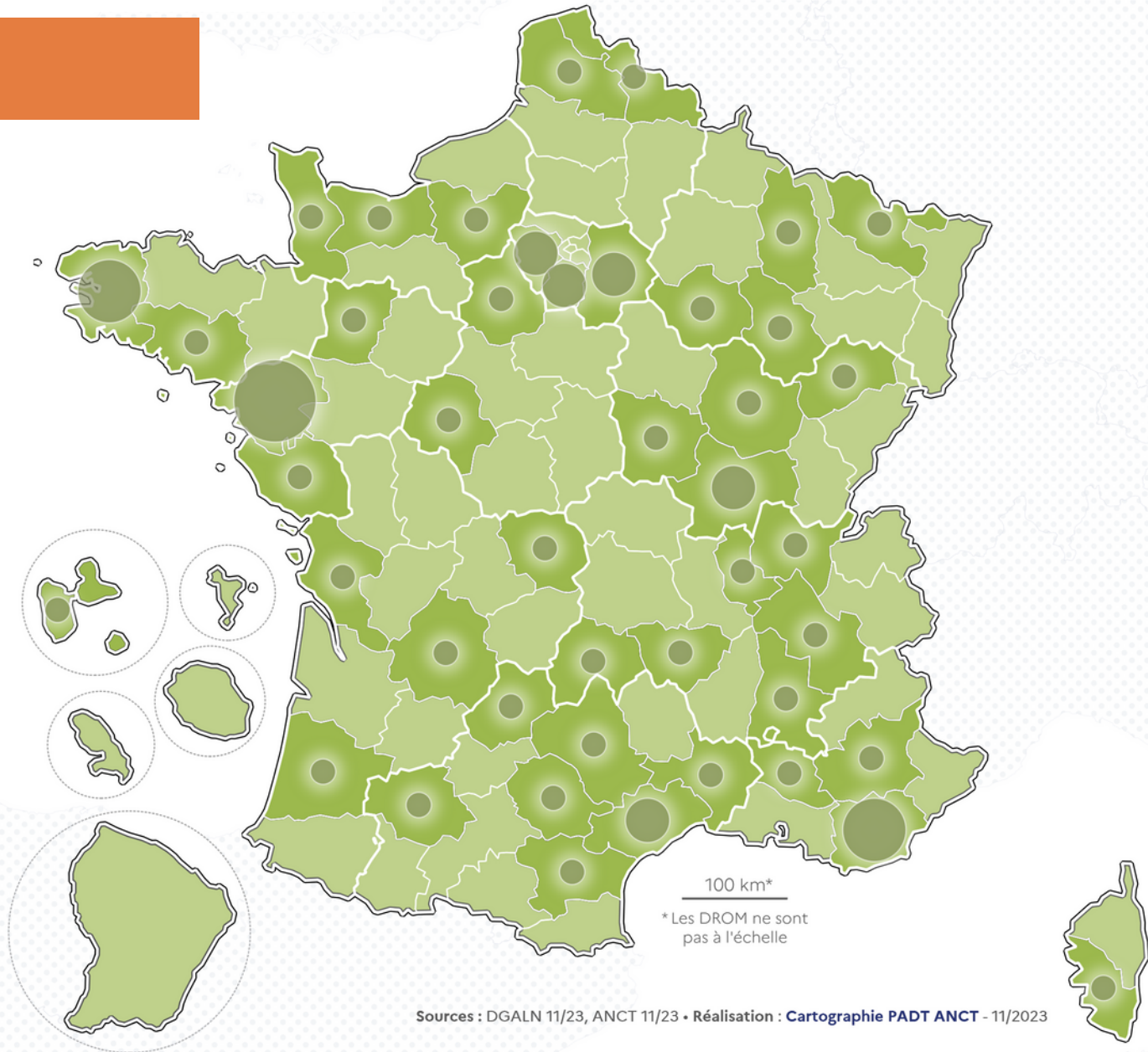
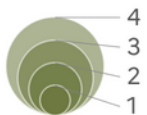
La démarche EcoQuartier

59 EcoQuartiers au sein des communes Petites villes de demain

7 accompagnements EcoProjets réalisés par le Cerema au sein de communes Petites villes de demain

NB : La labellisation, envisageable jusqu'à présent au stade pré-opérationnel et au stade du chantier, est désormais ciblée sur les quartiers « livrés » et « vécus » selon une logique de millésime et en l'associant à des objectifs de performance qualitatifs, quantitatifs et contextualisés.

Écoquartier situé en Petites Villes de demain par département en 2023



Sources : DGALN 11/23, ANCT 11/23 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT - 11/2023

RECYCLAGE FONCIER

Le Fonds vert

234 M€ de subventions Fonds Vert attribuées pour des projets situés dans les communes PVD

860 communes PVD ayant bénéficié d'au moins une subvention Fonds Vert

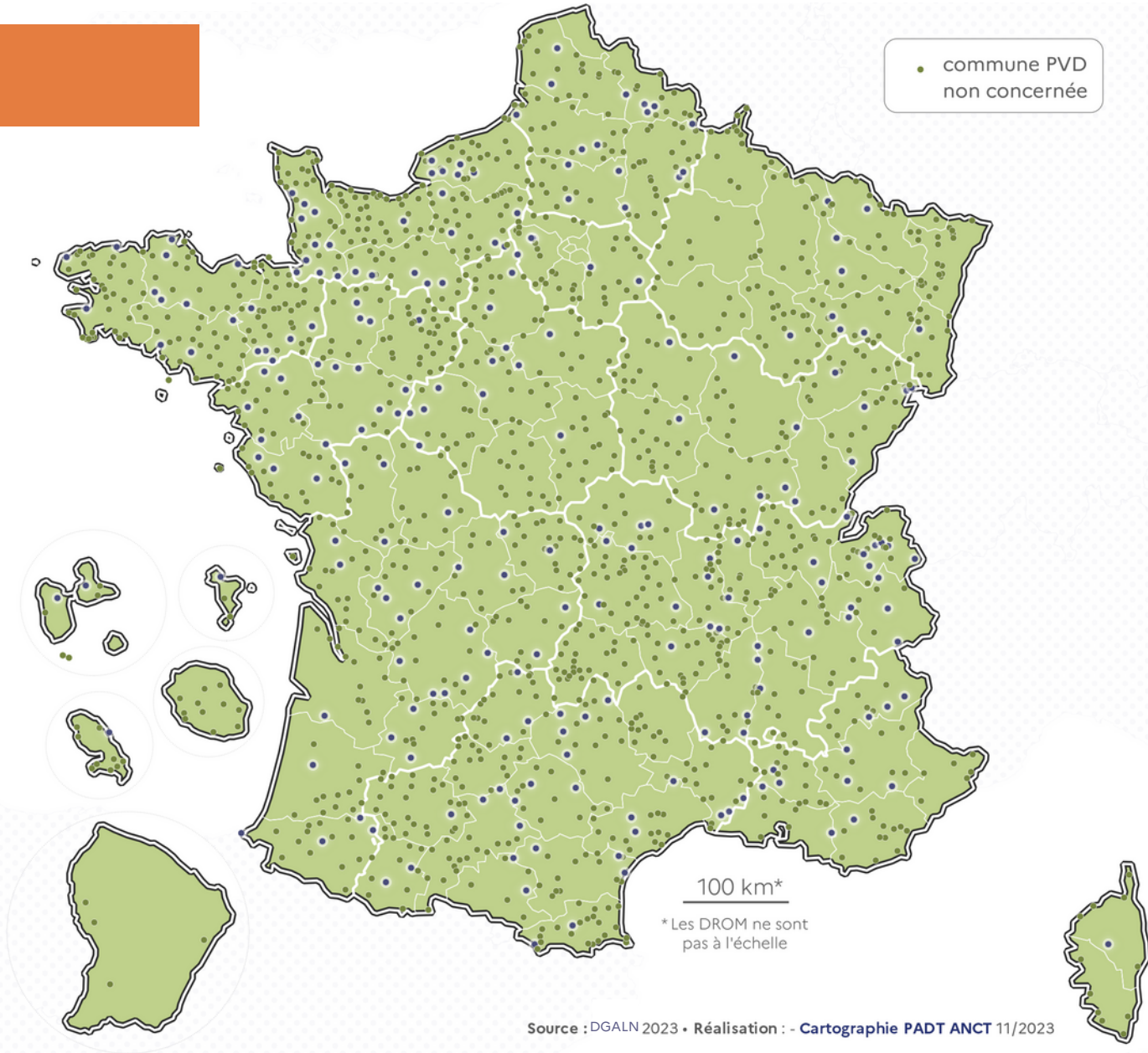
soit **1 608** dossiers acceptés

Le Fonds Friches (carte ci-contre)

Commune PVD dans laquelle au moins un projet de recyclage d'une friche bénéficie du dispositif Fonds friches

- projet de recyclage de friche

296 communes dans lesquelles au moins un projet de recyclage foncier bénéficie du Fonds Friches



LA TRANSITION ECOLOGIQUE : LE FONDS VERT

860 communes PVD ayant bénéficié d'au moins une subvention Fonds Vert

soit **1 608** dossiers acceptés

233,5 M€ de subventions Fonds Vert attribuées pour des projets situés dans les communes PVD

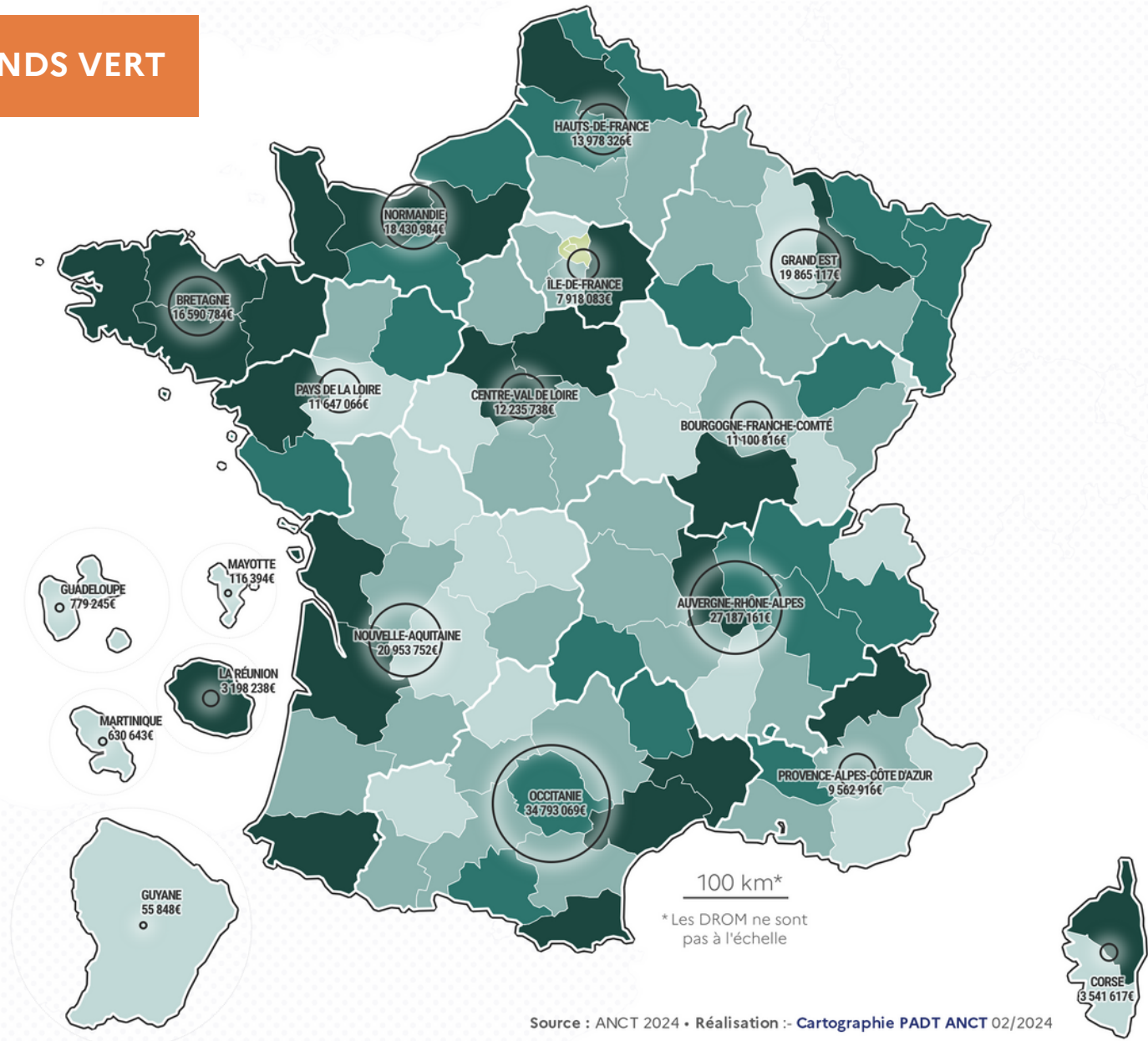
Le Fonds Vert finance des projets en faveur de la transition écologique des territoires tels que par exemple : la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public, la renaturation des villes et villages, le recyclage foncier, le développement du covoiturage, l'accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030, le soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets...etc...

Répartition des montants du dispositif fonds vert

Part des montants des fonds vert alloués aux communes PVD, en % par département



La classe 0 à 0,5 représente les départements ayant perçu moins de 1,05 M€ ; La classe 0,5 à 1, les départements ayant perçu entre 1,05 et 2 M€ ; La classe 1 à 1,5, les départements ayant perçu entre 2 et 3,15 M€ ; La classe 1,5 à 5, les départements ayant perçu plus de 3,15 M€



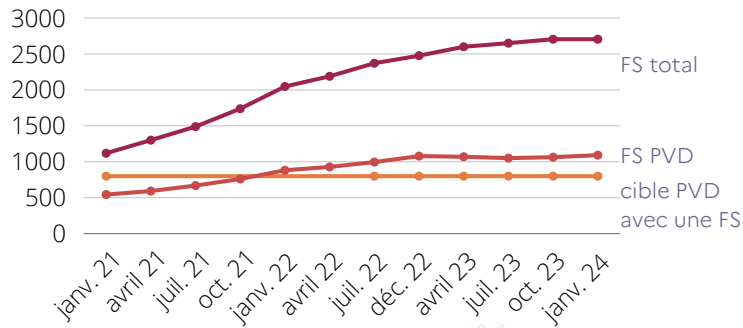
L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS

Les France services

1 092 France services ouvertes dans une commune PVD

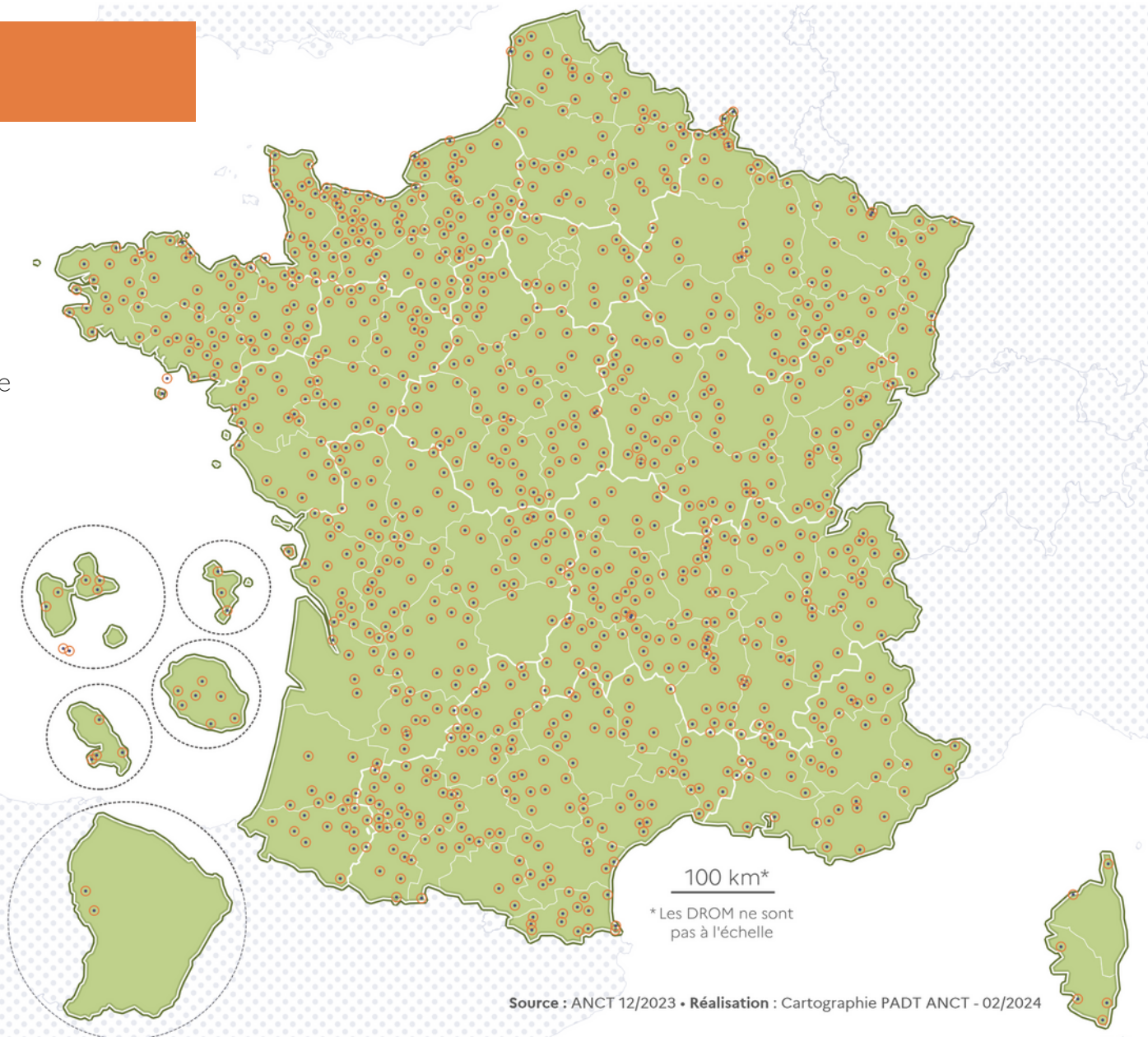
soit **40%** de l'ensemble des France services

66% des communes PVD disposent d'une France services



Commune PVD dans laquelle une France services est ouverte

○ France services

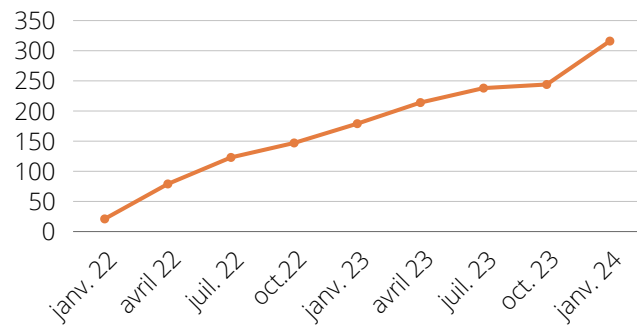


Source : ANCT 12/2023 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT - 02/2024

LA SECURITE DU QUOTIDIEN

Les contrats de sécurité

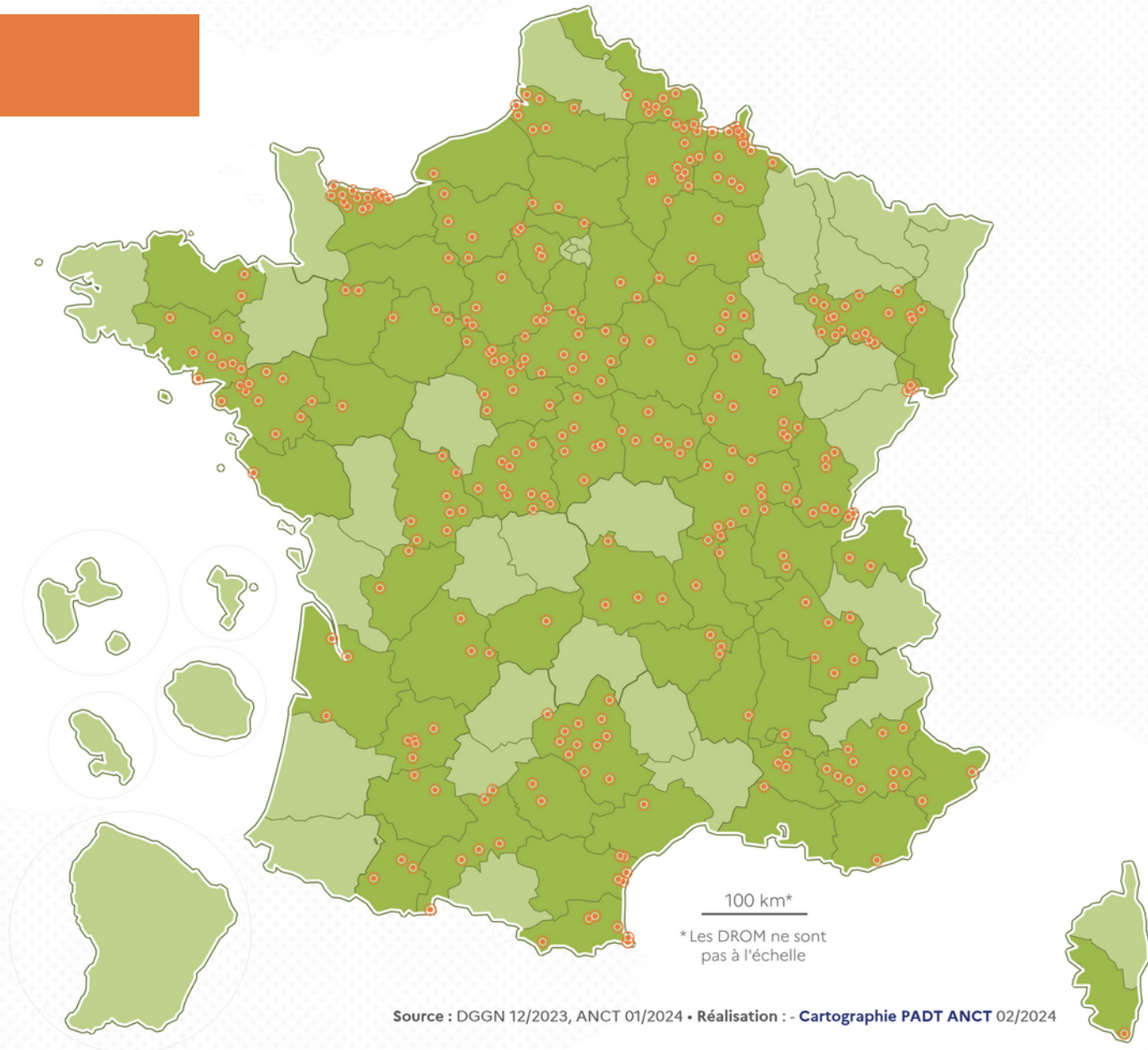
316 communes engagées dans un contrat de sécurité



Note : L'augmentation observée entre les troisième et quatrième trimestres 2023 est due à un élargissement du périmètre. Sont désormais également comptés les contrats de sécurité intégrés ainsi que les contrats adossés aux CRTE.

Commune PVD ayant signé un contrat sécurité depuis août 2021

○ contrat de sécurité



Source : DGGN 12/2023, ANCT 01/2024 • Réalisation : - Cartographie PADT ANCT 02/2024

LE BIEN VIEILLIR

La Fabrique prospective

La Fabrique Prospective "Dans un monde en transition : être sénior dans une petite ville" vise à identifier comment les petites villes peuvent anticiper les phénomènes de gérontocroissance et le vieillissement de leur population résidente, et s'y adapter, afin d'être les territoires du « bien vieillir » dans un monde en transition. Cette Fabrique Prospective est cofinancée par l'ANCT, la Banque des Territoires et la DGOM.

La publication est en ligne.

Les communes

Jonzac (17), La-Côte-Saint-André (38)
Lalbenque (46), Granville (50), Stenay (55),
Joigny (89), Morne-à-l'Eau (971) et Sainte-
Marie (972)

Les dispositifs du Réseau francophone villes amies des aînés

45

communes PVD
bénéficiaires du
fonds d'appui pour des
territoires innovants
sénior

43

communes PVD
adhérentes au réseau,
dont 12 en route
vers le label Ville amie
des aînés

Source : RVFAA 12/2023

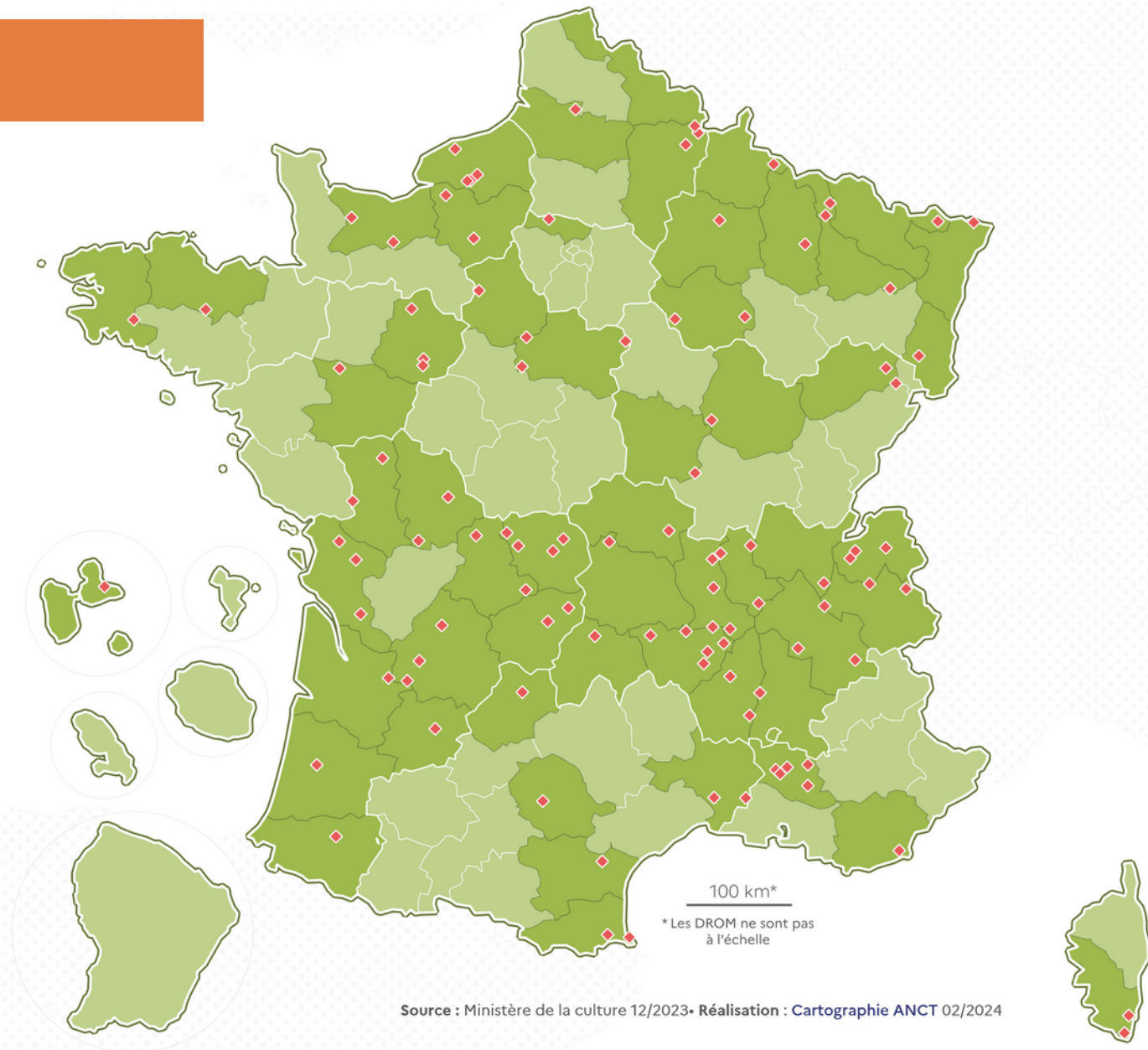
LA DIFFUSION DE LA CULTURE

105 Micro-Folies fixes ouvertes localisées dans une commune PVD

141 communes PVD accueillent une Micro-Folie fixe ou mobile

Commune PVD dans laquelle une micro-folie est ouverte

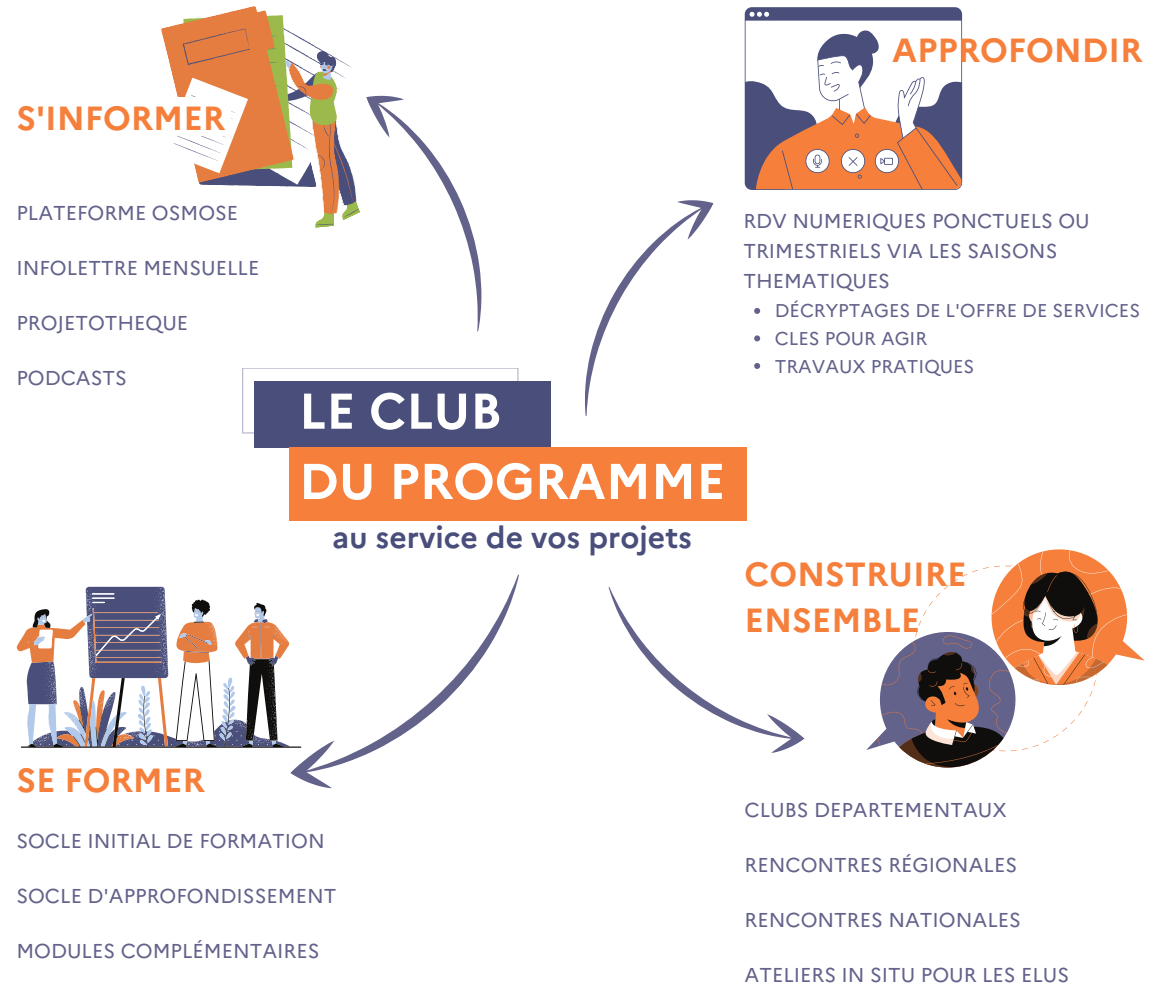
◆ micro-folie ouverte



L'ACCES AU





CLUB *Petites villes de demain*

Le Club des Petites villes de demain permet le partage d'expérience et la montée en compétence des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en oeuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire. Coanimé par l'ANCT et les services du Préfet de département, le Club se compose d'une dimension nationale et locale.



S'INFORMER

Lieux de ressources de référence

-  L'espace Osmose Chef de projet Petites villes de demain
-  Le site internet Petites villes de demain
-  Le compte LinkedIn Petites villes de demain
-  La Lettre d'information Petites villes de demain

Podcasts

La saison 1 des podcasts Binge Audio produits en partenariat avec POPSU Territoires (programme du GIP EPAU) à écouter

La deuxième saison des podcasts Petites villes demain réalisée en partenariat avec POPSU Territoires est disponible sur le site internet Petites villes de demain !



Fiches-projets

69 Fiches-projets publiées sur la Projetothèque

Une fiche projet est publiée tous les mercredis !

APPROFONDIR

33

webinaires
de décryptage
organisés*

**Les enregistrements des webinaires
sont accessibles sur la [page Youtube](#)
du programme**

7

semaines
thématiques
organisées*

- Engagement et mobilisation
- Bien vieillir
- Commerce et artisanat
- Patrimoine et culture
- Habitat
- Mobilités
- Vivre avec la nature

1

saison
thématique

- Répondre aux enjeux du logement
dans les Petites villes de demain

Une deuxième saison "Favoriser l'engagement des citoyens dans la mise en œuvre des projets" est proposée du 11 mars au 11 avril 2024.

**animations organisées depuis octobre 2020*

Une saison thématique sur le logement

Du 6 octobre au 18 décembre 2023, la Direction de programme Petites villes de demain a organisé une saison thématique intitulée "Répondre aux enjeux du logement dans les Petites villes de demain".

9 webinaires :

- 1 rendez-vous des élus, **904** participants
- 4 clés pour agir,
- 2 Travaux pratiques, **34** intervenants (dont 9 PVD)
- 2 webinaires décryptages

1 Atelier in situ **47** participants

Un RDV en présentiel à Joinville, dans la Haute-Marne, les 7 et 8 novembre 2023 "Petites villes de demain : adapter le logement aux nouveaux usages et aux enjeux climatiques" Joinville, Haute Marne, Grand Est



Une boîte à outils

Réalisée en partenariat avec POPSU Territoires et recense l'ensemble des éléments évoqués lors des webinaires.

Une capitalisation écrite ainsi que des photos et vidéos de l'Atelier in situ sont en ligne.

SE FORMER

UN SOCLE INITIAL

2 sessions de formation initiale organisées en juin 2021 et en janvier 2022

UN SOCLE D'APPROFONDISSEMENT

10 sessions de formation d'approfondissement organisées par l'ANAH (1), le Cerema (5) et la Banque des Territoires (5)

DES MODULES COMPLEMENTAIRES LABELLISÉS

à retrouver sur la Plateforme nationale Petites villes de demain (Osmose)

Une nouvelle édition du guide de la formation a été publiée en février 2024.

NOUVEAUTE !

Une nouvelle offre de formation a été créée en partenariat avec le CNFPT, et est dédiée à la place du chef de projet en phase opérationnelle.

Toutes les informations sont disponibles ici.



CONSTRUIRE ENSEMBLE



Les clubs départementaux



100%
des clubs
départementaux
en fonctionnement

Les Ateliers in situ



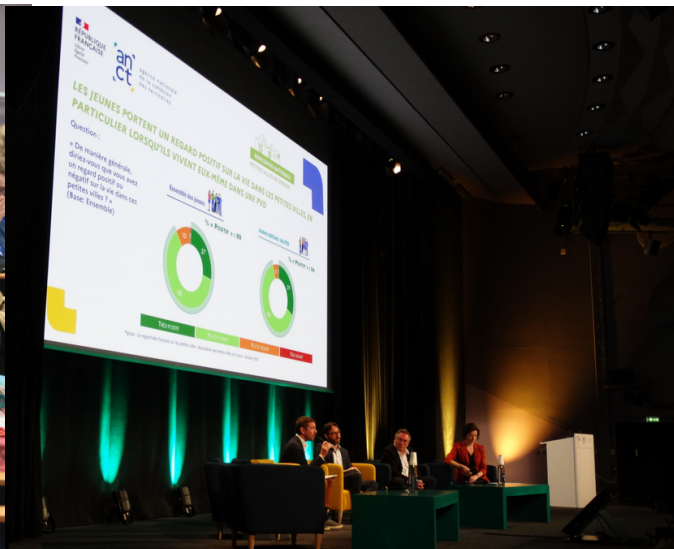
La Rencontre nationale 2023 des Petites villes de demain

Le 23 mai s'est tenu au Palais des Congrès de Paris, l'ANCTour, le salon des solutions pour marquer les 3 ans d'existence de l'agence.

A cette occasion, le programme Petites villes de demain a organisé deux temps réseau :

- le matin, une Rencontre nationale réunissant élus, chefs de projet PVD, services de l'Etat et partenaires
- l'après-midi un atelier Fresque du Climat spécial PVD.

Ces deux temps rendez-vous ont réuni plus de 300 personnes.



A propos

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire des collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

<http://petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr>

Publication : mars 2024

Rédactrice en chef : Emmanuelle Le Bris (ANCT)

Rédaction : Pierre Torres (ANCT)

Contribution : ministères, préfetures de département et de région (SGAR), ANCT, Cerema, Anah, Banque des Territoires.

